

**PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 027-242700607-20250929-2025_0261-DE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE du 29 septembre 2025
Extrait des délibérations n° 5**

Date de convocation : 23 septembre 2025.

Les membres du bureau communautaire dûment convoqués, ayant délégation du conseil communautaire, se sont réunis le 29 septembre 2025 à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE, salle polyvalente de CESSEVILLE.

Secrétaire de séance : Alain DEBUS

Membres en exercice : 20

Présents : 15

Pouvoir(s) : 0

Présent(e)s :

Mesdames Laurance BUSSIERE - Claire CARRERE-GODEBOUT - Marie-Noëlle CHEVALIER - Françoise MAILLARD - Martine SAINT-LAURENT - Isabelle VAUQUELIN.

Messieurs Hugues BOURGAULT - Bertrand CARPENTIER - Arnaud CHEUX - Alain DEBUS - Benoît HENNART - Jean-Paul LEGENDRE - Joël LELARGE - Jean-Charles PARIS - Roger WALLART.

Excusé(e)s : Mesdames Laurence DUVAL - Hélène LEROY - Messieurs Gérard PLESSIS - Laurent VALLEE -

Absent(e)s :

Monsieur Marc ROMET

ADMINISTRATION GENERALE

Objet : Attribution d'une subvention pour une exposition photographique itinérante organisée par l'association Objectif photo 27.

L'association Objectif photo 27 porte un projet d'exposition photographique itinérante. Ce projet consiste en la réalisation d'une série de 41 photographies, soit une par commune du pays du Neubourg, mettant en valeur le patrimoine local et la vie des villages.

Une fois finalisée, l'exposition sera :

- présentée à l'occasion des voeux du président en janvier 2026,
- affichée à l'office de tourisme dans le cadre d'une exposition,
- présentée dans différents lieux communautaires (siège de la communauté de communes, etc.),
- mise à disposition des communes dans le cadre de manifestations locales.

Chaque photographe cédera les droits de propriété des photos prises à la communauté de communes du pays du Neubourg. L'association cède l'exposition photographique des 41 communes, en contrepartie de ce geste la communauté de communes du pays du Neubourg, attribue une subvention de 1 000,00 euros.

Ce projet, à la fois culturel et territorial, contribue à la valorisation et à l'identité du territoire.

Considérant l'intérêt de cette initiative pour l'animation et le rayonnement du pays du Neubourg, la commission tourisme et sport, réunie le 29 avril 2025, a émis un avis favorable pour :

- L'attribution d'une subvention de 1 000,00 euros à l'association Objectif photo 27, basé au 9 rue de l'église à Crosville-la-Vieille (27110)
- La prise en charge de 1 500,00 euros de frais d'impression.

Il est donc proposé au bureau communautaire d'accorder une subvention globale de 2 500,00 euros à l'association Objectif photo 27 pour la mise en œuvre de ce projet.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 juin 2020 portant délégation de pouvoir au bureau, et notamment l'attribution de subventions dans la limite de 6 000,00 euros par demandeur et par an,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1611-4,

Vu l'avis favorable de la commission tourisme et sport du 29 avril 2025,

Vu le rapport de présentation ci-dessus

Après avoir entendu le vice-président, le bureau communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve le rapport de présentation,
- Décide d'attribuer une subvention de 2 500,00 euros (1 000,00 euros de subvention et 1 500,00 euros au titre de l'impression des photos) à l'association Objectif photo 27, basée au 9 rue de l'église à Crosville-la-Vieille (27110), dans le cadre de l'exposition photographique itinérante et de la cession des droits de propriété,
- Autorise le président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 2025 (article 6574).

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance,
Alain DEBUS

- 6 OCT. 2025



Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE


Page 1 sur 1

Date de publication :